

Protection de l'enfance

Les alternatives au placement se multiplient

Les mesures de protection de l'enfance se sont diversifiées ces dernières années, avec un éventail de contraintes variables. Ce dossier se propose de passer les différentes approches en revue, tout en donnant un coup de projecteur sur deux des maillons du dispositif français, SEMO et SAFA (1), mis en place par la Sauvegarde finistérienne.

Pendant très longtemps, les professionnels de la protection de l'enfance n'ont eu à leur disposition, pour répondre aux dysfonctionnements familiaux pouvant mettre les mineurs en situation de danger, que deux types de mesures. La première consistait à intervenir au sein de la famille, pour l'accompagner dans ses difficultés. La seconde relevait d'une séparation de l'enfant d'avec ses parents et de son placement en un lieu tiers (famille d'accueil, maison d'enfants à caractère sociale, lieu de vie, etc.). Ces interventions pouvaient être réalisées à la demande des parents, nécessitant alors la signature d'un contrat d'aide éducative à domicile (AED) ou d'un contrat d'accueil provisoire avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Mais, en cas de refus de collaboration de la part des parents et de mise en danger du mineur, le juge des enfants pouvait prendre une décision contraignante d'assistance éducative, en imposant à la famille soit une aide éducative en milieu ouvert (AEMO), soit une garde provisoire de l'enfant confié alors à l'ASE.

(1) Service éducatif en milieu ouvert et Service d'accompagnement pour les familles et les adolescents

Des solutions intermédiaires...

Aujourd'hui, d'autres mesures sont venues enrichir le dispositif de protection de l'enfance. Bien des situations, en effet, ne présentent pas un tel niveau de dégradation justifiant un placement, mais sont malgré tout trop détériorées pour qu'un simple accompagnement en milieu ouvert apparaisse suffisant. Des expériences de terrain avaient bien conçu, depuis des décennies, des solutions intermédiaires, mais elles restaient isolées, anecdotiques et pas vraiment légales. La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a ouvert la voie à l'innovation, incitant à la diversification des prises en charge et permettant ainsi le développement un peu partout en France d'une palette d'approches complémentaires. Placement séquentiel, placement éducatif à domicile (PED/PEAD) et aide éducative en milieu ouvert/aide éducative à domicile à moyens renforcés (AEMO/AED) : trois modalités déjà existantes sur le terrain ont ainsi pu être officialisées et les professionnels peuvent dorénavant tenter de répondre aux problématiques des familles en choisissant le dispositif qui leur semble le mieux adapté. Ainsi, l'AEMO/AED propose un accompagnement classique pour rencontrer la famille une fois toutes les deux ou trois semaines ou des moyens renforcés avec l'intervention à domicile une fois par semaine en moyenne. Le PED/PEAD offre la possibilité de deux à trois visites par semaine tandis que le placement séquentiel prévoit la répartition de la semaine de l'enfant en partie chez

Trop détériorées pour un simple accompagnement en milieu ouvert, bien des situations ne justifient pas pour autant un placement



Entretien
des espaces
verts au SEMO

ses parents et en partie dans une famille d'accueil, un lieu de vie ou une maison d'enfants à caractère social. Enfin, l'accueil « classique » aménage des visites ponctuelles de l'enfant chez ses parents.

... et des variantes locales

En mai dernier, une journée d'étude à Rennes (2) a proposé de regrouper l'ensemble des dispositifs alternatifs, divers et variés, propres à chaque département sous le terme générique d'« Aide éducative spécifique ». Par exemple, l'offre du Service éducatif en milieu ouvert (SEMO) du Calvados, exerçant des mesures judiciaires d'AEMO et proposant aussi un accueil de dépannage avec cinq places d'hébergement sur chacun de ses cinq sites (3). Une initiative prise dans les années 1970 et imitée dix ans plus tard par la Sauvegarde de l'enfance du Finistère avec une AEMO à moyens renforcés doublée d'une offre d'hébergement en direction d'une population

d'adolescents et de jeunes adultes (âgés de 15 à 21 ans) en rupture ou en errance. Retenue dans le cadre de l'appel à projet de son conseil départemental, cette dernière a également créé, en 2012, le Service d'accompagnement pour les familles et les adolescents (SAFA), un service judiciaire de milieu ouvert à moyens renforcés dédié à l'intervention auprès des familles. Originales et créatives, ces pratiques locales viennent enrichir la liste des mesures de protection de l'enfance dans un esprit d'innovation et de diversification encouragé par la loi du 5 mars 2007.

Jacques Trémintin

(2) « L'Action Educative Renforcée, entre AEMO, AED et Placement. Opportunité ou menace ? » Journée organisée par le CREA de Bretagne et huit associations gérant des AEMO renforcées ; www.actioneducativerenforcee.fr

(3) Voir *Lien Social* n° 638 (octobre 2002).

Le SEMO de Brest

Articulation entre milieu ouvert et hébergement

Répondre au plus près des problématiques d'un public en grand échec, tel était l'objectif du Service éducatif en milieu ouvert (SEMO).

Le but a été atteint au-delà des espérances.
Mais jusqu'à quand ?

Nous sommes en 1983. La justice des mineurs et le conseil général sont alors confrontés à un public d'adolescents rétifs aux actions éducatives traditionnelles. Nathalie Conq, chef de service au SEMO, décrit les caractéristiques d'une population qui semble n'avoir guère changé depuis trente ans : l'errance, les fugues, la fréquentation de squats, un lourd passé fait d'une succession d'échecs et de ruptures institutionnelles et/ou de conflits perma-

nents avec le milieu familial, la faible tolérance à la frustration et à la contrainte, éventuellement, une accumulation d'actes délinquants et, systématiquement, un échec scolaire récurrent. Les placer ? Ils s'enfuient ou mettent à mal le lieu d'accueil. Leur proposer d'être suivi parmi vingt-huit autres – moyenne du nombre de mesures en AEMO, par travailleur social, dans le Finistère ? La fréquence possible des rencontres est notablement insuffisante. Sylvie Nedellec, éducatrice spécialisée et l'une des pionniers, raconte l'initiative de ce groupe d'éducateurs travaillant au sein du Dispositif éducatif en milieu ouvert. Dépendant lui aussi de la Sauvegarde du Finistère, il élabore alors un projet de service particulièrement innovant, car proposant le renforcement des moyens face au public concerné : offrir à la fois un suivi intensif – chaque professionnel pouvant se montrer d'autant plus réactif qu'il aurait moins de situations en référence – et une possibilité d'hébergement – chambres d'hôtel ou chez l'habitant, studios d'urgence loués à l'année. Une proposition validée par un conseil général ouvert à cette innovation.

Des réponses rapides

Une petite équipe se met en place : cinq, puis six éducateurs spécialisés auxquels s'adjoindront par la suite un éducateur technique, une secrétaire et une psychologue, sous l'autorité d'un chef de service. Les prescripteurs, que sont les juges des enfants ou les attachés territoriaux du conseil général du Finistère, investissent très vite ce nouvel outil. L'agrément initial accordé pour trente mineurs, en 1985, sera porté à trente-neuf en 2009. « *Nous avons toujours refusé d'aller au-delà de ce petit effectif, notre priorité étant de préserver la qualité de l'accompagnement proposé* », explique Gwenola Renard, directrice du SEMO, qui poursuit : « *Il est essentiel que chaque intervenant connaisse toutes les situations, afin de lui permettre d'intervenir, même s'il n'en est pas directement référent.* » Si les professionnels se penchent chacun sur la situation particulière de sept jeunes, ils suivent l'évolution des trente-deux autres, au cours d'une réunion programmée tous les quinze jours et dédiée à l'étude rapide de l'évolution récente de chaque adolescent(e) et aux objectifs qui lui sont fixés pour la quinzaine suivante. La continuité est donc l'un des maîtres mots du mode de fonctionnement du SEMO. Mais une attention particulière est accordée à deux autres axes tout aussi fondamentaux : la disponibilité et la réactivité. La première tient dans la permanence éducative assurée 365 jours sur 365, de 9 à 22 heures en semaine, de 14 à 22 heures le samedi et de 14 à 18 heures, le dimanche. L'équipe se montre donc en capacité d'intervenir en permanence, et sur des plages horaires atypiques délaissées par les services socio-éducatifs traditionnels. Quant à la réactivité induite par cette large amplitude horaire, elle l'est tout autant par le faible nombre de prises en charge.

Témoignage

« Je m'appelle Clara P. J'ai 17 ans. J'ai vécu difficilement le divorce conflictuel entre mes parents. J'ai fait trois collèges durant ma troisième. Petit à petit, je ne me suis plus rendue à l'école. J'étais déjà suivie par un éducateur. Mais je ne le voyais presque jamais. En septembre 2014, je suis rentrée au SEMO. Ils m'ont beaucoup aidée. C'est vrai qu'au début, cela a été un peu difficile de raconter toute ma vie à des inconnus. En même temps, j'ai eu l'impression d'être enfin écoutée. Je suis suivie par une référente. Mais je connais tous les autres éducateurs que je peux contacter quand elle est absente. À chaque fois que j'ai eu besoin d'aide, j'ai pu compter sur eux. Ils m'ont trouvé un appartement. Ils m'ont fait entrer à Don Bosco. Aujourd'hui, je sais ce que je veux faire : aide-puéricultrice. Je vais préparer le concours d'entrée. Ce ne sera pas facile, car il y a beaucoup de candidats. Mais je me sens très motivée par ce projet. À mes 18 ans, si j'ai besoin d'aide, je sais qu'ils pourront encore m'accompagner, grâce à un contrat jeune majeur. »

Un travail en réseau...

Cette capacité à réagir dans de courts délais n'a pas échappé aux partenaires : quand ils s'engagent avec le SEMO, ils savent que tout appel de leur part sera traité rapidement. Et cela est essentiel pour un service qui s'est donné pour ambition de travailler dans la pluridisciplinarité : une série d'actions vient compléter le suivi éducatif proprement dit auprès des jeunes, faisant appel aux ressources tant internes qu'externes. Dès sa création, le SEMO a obtenu le financement de dix places d'hébergement : chambres d'hôtel en cas d'urgence et six studios HLM loués à l'année auprès de Brest Métropole Habitat. Mais, une collaboration étroite s'est aussi tissée, depuis des années, avec l'Association d'Iroise pour le logement, l'emploi et les solidarités (AILES), organisme gestionnaire de trois foyers de jeunes travailleurs proposant cent cinquante chambres. Xavier Roux, son coordinateur témoigne : *« Nous avons appris à nous connaître et à nous faire confiance. C'est ensemble que nous avons créé ce dispositif partenarial, dont l'objectif est de construire avec le jeune un parcours de réussite. »* Le SEMO a aussi passé une convention avec le centre de formation Don Bosco qui intègre les décrocheurs du système scolaire de droit commun, nombreux au sein du public qu'il accompagne. David Marzin, l'un des chefs de service du centre de formation, explique comment son association réussit à remotiver les stagiaires : *« Si notre mission est bien de permettre l'acquisition des savoirs fondamentaux, nous privilégions néanmoins une approche sur les points forts de chacun, plus que sur ses manques. Et nous insistons tout autant sur les postures citoyennes, en proposant aux stagiaires un accès à la culture, mais aussi une immersion par exemple dans l'équipe assurant l'accueil du public du Festival du Film court. »*

... et de terrain

Le SEMO dispose donc de nombreux outils, forgés au cours des années. Reste à les confronter à la réalité du terrain, pour les mettre au service de jeunes en rupture avec le monde des adultes. Car, il ne suffit pas qu'une mesure soit attribuée pour qu'elle fonctionne d'emblée. Les rendez-vous ne sont pas toujours respectés par les adolescents, pas plus qu'ils n'honorent systématiquement les engagements qu'ils prennent. Il faut beaucoup de persévérance et de patience pour les apprivoiser, nouer avec eux un lien de confiance, construire pas à pas un projet et le mener à bien. Ce n'est pas avec un haut degré d'exigence et dans la précipitation que l'on peut réussir à les faire progresser, mais en faisant preuve de souplesse, en sachant s'adapter et en partant avant tout de là où ils en sont

« Les partenaires savent que tout appel de leur part sera traité rapidement. »



Atelier de réparation de petites voitures au SEMO

Faire avec, pour vivre avec

Gérald Pedemay est éducateur technique au sein du SEMO. Il travaille dans un petit atelier où chaque chose a sa place. Un mur est recouvert d'empreintes de chaque outil. Tout doit être rangé, afin qu'on puisse trouver facilement ce que l'on cherche. Le cadre ainsi posé n'est pas une fantaisie d'adulte. C'est une nécessité pratique, pour réussir à bien travailler. Gérald Pedemay reçoit individuellement chaque jeune, sur une ou plusieurs heures, en semaine. Il a passé une convention avec un club de voitures radio-commandées, dont il est par ailleurs membre, pour piloter des modèles de compétition sur sa piste aménagée. Cela lui permet d'aborder les adolescents du SEMO à partir d'une activité ludique. Ce n'est qu'ensuite qu'il leur propose de participer à l'entretien, au montage, au démontage et à la réparation des petites voitures. Le lien une fois tissé, l'éducateur présente au jeune la possibilité de participer à différentes activités plus productives, rémunérées 5 euros de l'heure : entretien d'espaces verts et de jardinières, lavage des véhicules de l'association, remise en état de petites voitures, fabrication de maisons de poupées pour les petits du SAFA. On est là dans un apprivoisement et dans un cheminement qui, à travers l'apprentissage d'un savoir faire en commun, favorise l'émergence d'un savoir être et d'un savoir vivre.



Un atelier au SEMO

Tout est fait pour maintenir le contact, même après plusieurs absences aux entretiens proposés.

et non pas de là où on souhaiterait qu'ils soient. Il n'est pas rare que le SEMO valide un hébergement d'un adolescent dans la famille d'un copain ou d'une copine, qu'il aille lui rendre visite dans le squat où il dort, ou encore qu'il le rencontre au cours de sa fugue. Le service offre aussi la possibilité au jeune de venir se restaurer, laver son linge, y poser des affaires, prendre une douche. L'accompagnement s'appuie sur leur réseau, en lien avec la famille ou à distance. Tout est fait, en tout cas, pour maintenir le contact, même après plusieurs absences aux entretiens proposés. Comme pour Samuel, suivi de 16 à 19 ans après avoir épuisé toutes les solutions proposées en protection de l'enfance (familles d'accueil, foyers, séjour de rupture, etc.). Le magistrat finira par décider d'une main levée de placement et par le confier au SEMO. L'équipe sera bousculée, elle aussi, par les mises en échec qu'il reproduira. La richesse des regards croisés permettra d'éviter l'épuisement et de le mener vers l'âge adulte. Comme pour François, sortant de l'ITEP à 16 ans, sans solution, et qui pourra être accompagné vers le soin grâce à une collaboration intense avec la pédopsychiatrie. Comme pour Sarah, maman à 14 ans, qui sortira progressivement de l'errance, essayant de construire sa place de mère auprès de sa petite fille placée en famille d'accueil.

Quel avenir ?

En trente années d'existence, le SEMO a montré son utilité et la pertinence de son projet. Sa démarche pédagogique s'est consolidée au cours des années. C'est

le constat de l'évaluation externe menée en 2014 par le cabinet Pennec Études Conseils, constatant que ce ne sont ni les professionnels, ni les jeunes qui se trouvent au centre du service, mais bien « *l'interaction entre jeunes-familles-professionnels* ». Le SEMO, poursuit-il, est « *reconnu pour son sérieux, sa réactivité, en un mot par son professionnalisme, par les partenaires audités. Les parents et les jeunes, également audités, expriment une forte satisfaction.* » Le service est d'ailleurs victime de son succès puisqu'il a dû instaurer, depuis quelques années, une liste d'attente de dix à quinze situations, soit six à huit mois de délai, nuisant ainsi au principe de réactivité qui fait sa raison d'être. Pourtant, le conseil départemental du Finistère vient de remettre en cause son mode de fonctionnement. Aucun reproche à lui faire, mais la nécessaire convergence tarifaire avancée comme argument. Confrontées à la baisse des dotations de l'État, d'un montant de vingt huit milliards en quatre ans, les collectivités locales doivent réaliser des économies. Ainsi, le Finistère a fait le choix de réduire d'un million d'euros le budget de la protection de l'enfance. Le SEMO, dont le prix de journée est plus important que celui des autres services d'AEMO à moyens renforcés du département puisqu'il assure l'hébergement potentiel de dix jeunes, va devoir s'aligner et diminuer le niveau de ses prestations. Mais la décision n'est pas encore tout à fait finalisée, la Sauvegarde de l'enfance revendiquant de trouver elle-même les moyens de répartir les économies demandées. Quoi qu'il en soit, un beau cadeau d'anniversaire pour un service qui vient de fêter ses trente ans !

Jacques Trémintin

Le SAFA de Brest et Morlaix

Filet de sécurité aux mailles resserrées

Intervenir intensivement dans les familles pour soutenir la parentalité : telle est la mission menée à bien par le Service d'accompagnement pour les familles et les adolescents (SAFA), récemment créé dans le nord-Finistère.

Quand le conseil départemental du Finistère lance un appel à projet, en vue de la création d'un service d'AEMO à moyens renforcés, la Sauvegarde de l'enfance répond au cahier des charges proposé, en s'inspirant de la longue expérience du service qu'il fait fonctionner depuis trente ans : le SEMO. Toutefois, la mission qui est fixée par le prescripteur n'est pas de s'adresser à un public d'adolescents et de jeunes adultes en

rupture, mais à des familles. La Sauvegarde propose alors un dispositif visant à intervenir auprès de parents pouvant être confrontés à la précarité, à l'isolement social, à la maladie ou aux troubles psychopathologiques. L'objectif visé est bien de soutenir leurs compétences afin qu'ils prennent en compte au mieux les besoins de leurs enfants. L'accompagnement mis en œuvre concerne des dimensions très concrètes, telles que la scolarité, la santé ou la gestion du quotidien (repas, couchers, loisirs, etc.). Le projet de la Sauvegarde ayant été retenu par la collectivité départementale, le Service d'accompagnement pour les familles et les adolescents (SAFA) ouvre ses portes en septembre 2012 sur deux sites : Brest et Morlaix. Les besoins d'une prise en charge renforcée, identifiés en amont avec pour conséquence directe l'appel à projet, se confirment très vite et les mesures confiées au SAFA par les trois juges des enfants de Brest affluent. Si l'agrément initial portait alors le suivi de quarante-quatre enfants, il passe rapidement à cinquante-sept mineurs, pour en concerner soixante-dix-sept depuis octobre 2014.

Des moyens véritablement renforcés

La population concernée par l'action du SAFA est conforme au cahier des charges. Les enfants concernés par la mesure sont plutôt en bas âge : 96 % ont moins de 16 ans et 70 % moins de 13. Quant aux modalités des moyens renforcés, elles sont conséquentes. Chaque référent éducatif ne prend ainsi en charge que onze enfants. Un faible ratio qui lui permet de se rendre disponible auprès des familles et de répondre aux situations problématiques pour lesquelles il s'avère délicat de temporiser – comme est souvent contraint de le faire un professionnel en AEMO classique, par manque de temps et une trop grande charge de mesures. Autre atout : des horaires d'ouverture de 8 h 30 à 21 h 00 en semaine et de 9 h 00 à 18 h 00 le samedi, gage de disponibilité et de réactivité. Les référents peuvent ainsi rendre visite aux familles sur une ample période de temps, tandis que ces dernières disposent d'un numéro téléphonique pour les joindre directement et signaler tout incident ou tension en temps réel. Un travailleur social reste également de permanence pour intervenir sur les urgences du service, notamment le dimanche de 14 h 00 à 19 h 00. En dehors de ces larges plages horaires, la ligne du secrétariat bascule vers un cadre d'astreinte chargé de répondre aux appels urgents 7 J/7 et 24 heures/24.

Témoignage

« Je m'appelle Stéphanie J. et je vais bientôt avoir 18 ans. Le SAFA intervient dans ma famille depuis le mois de mai 2014. Ma mère est en grande difficulté et n'arrive pas à faire son travail de parent. Tout retombait sur moi : faire la vaisselle, le ménage et m'occuper de mes deux petits frères alors âgés 6 et 9 ans. Je ne trouvais pas cela normal, mais en même temps je culpabilisais en me disant que, si je ne le faisais pas, personne ne le ferait à ma place. Quand mon éducateur est intervenu, je me suis sentie écoutée et comprise. Il a bien fait la distinction entre moi et mes sœurs, réussissant à faire comprendre à ma mère qu'il fallait me laisser vivre ma vie. Cela a été un peu dur, mais il a réussi. Il a su aussi me convaincre que j'avais le droit de penser à moi et à mon avenir. Ce qui m'a rassuré, c'est qu'il s'est aussi occupé de mes frères. J'ai obtenu mon bac pro service aux personnes au mois de juin et je voudrais rentrer dans l'armée comme brancardière. Je vais signer un contrat jeune majeur pour continuer à être accompagnée. Mais, je vais devoir changer de service, parce que le SAFA s'arrête à 18 ans. »

L'accompagnement mis en œuvre concerne des dimensions très concrètes, telles que la scolarité, la santé ou la gestion du quotidien



Atelier
sérigraphie
au SAFA

Gestion de l'urgence

Ce dispositif n'est pas sans poser question. La limitation de la disponibilité des services éducatifs aux seules heures de bureau a souvent été mise en cause. Les difficultés au sein des familles surgissant souvent pendant les heures de fermeture, la réflexion qui a souvent été faite, c'est que les travailleurs sociaux ne sont pas là quand on a le plus besoin d'eux. Pour autant, cette mise à disposition du référent en journée et du cadre de permanence le reste du temps n'incite-t-elle pas les familles à réagir dans l'immédiateté, sans chercher à prendre du recul, saturant ainsi les répondants et les lignes téléphoniques d'urgence? Contrairement à ce que l'on pourrait craindre, cela ne débouche pas sur des appels intempestifs. Marion Flamanc, chef de service le confirme: « *Il n'y a pas vraiment de débordements. En cas de crise, la possibilité de parler à quelqu'un est importante. Les familles se sentent moins seules et ressortent apaisées*

du dialogue qu'elles ont alors. C'est très rare qu'une intervention au domicile soit nécessaire. D'autant qu'elles savent que leur référent passera dès le lendemain. » Sonia Calvez, maman bénéficiaire d'une mesure d'AEMO renforcée, témoigne du côté apaisant qu'apporte cette possibilité de pouvoir, en pleine crise, parler à un tiers: « *Savoir qu'on peut toujours contacter quelqu'un en cas de besoin, cela rassure.* »

Une trop grande proximité?

Une autre question émerge, celle des effets pervers de l'intervention intensive à domicile et les risques induits d'intrusion dans la vie familiale. Sonia Calvez témoigne encore, très à l'aise avec cette question: Claude Picart, l'éducatrice avec qui elle a tissé une relation très forte, a pu être très présente, quand cela était nécessaire, restant par exemple tard le soir pour l'aider à gérer une situation de forte crise avec ses deux garçons âgés de 13 et 16 ans, puis revenant le lendemain matin, pour s'assurer que l'apaisement obtenu la veille perdurait. Une forte immixtion dans le milieu familial que vient souligner un détail cocasse: « *Mon plus jeune fils a surnommé son éducatrice Super Nanny* », affirme cette maman avec humour. La comparaison avec l'actrice de cette émission de té-

Tisser une relation de confiance implique une phase d'apprivoisement réciproque plus ou moins longue

l'actualité, apparaissant à l'écran comme omniprésente, est très symptomatique. Mais, là encore, Sonia Calvez est plutôt rassurante : « *L'éducatrice est effectivement là quand cela est nécessaire. Mais, je n'ai pas l'impression de me voir imposer sa présence.* »

La problématique identifiée au sein des familles concernées par la mesure du SAFA nécessite une intervention intensive, soit une visite une fois par semaine en moyenne, cette fréquence pouvant augmenter en cas de nécessité. La plus grande souplesse préside à la gestion de ces visites, s'appuyant beaucoup sur la demande d'intervention. Dès lors qu'une relation de confiance peut se tisser entre l'intervenant et la famille, la présence de ce tiers au sein de la cellule familiale est perçue comme aidante, plutôt qu'inquisitrice. Mais cela implique une phase d'approvisionnement réciproque plus ou moins longue selon les situations, que seul permet le faible nombre de prises en charge : impossible de consacrer le même temps à se familiariser avec une famille selon que l'on ait onze... ou trente-cinq suivis – la moyenne en France !

Une intervention pluridisciplinaire

Éducateur spécialisé, assistant social, conseillère en économie sociale et familiale, au SAFA, l'« équipe technique » regroupe plusieurs professions. Une pluralité gage de regards complémentaires sur les situations de familles en grande précarité sociale et sur leurs difficultés éducatives. Un animateur socioculturel fait aussi partie de l'équipe, intervenant spécifiquement sur la dimension des loisirs, partie intégrante des fonctions de tout parent auprès de ses enfants. Il mène des ateliers ludiques, et d'autres activités, en activant le mode du partenariat. Le SAFA a également passé une convention avec deux associations pour proposer aux familles la possibilité d'un soutien à la gestion du quotidien, au domicile, par des techniciennes de l'intervention sociale et familiale. Deux psychologues, présentes chacune à Brest et à Morlaix avant tout pour soutenir les professionnels, peuvent aussi rencontrer ponctuellement les usagers, même si l'idéal serait, pour elles, de préparer le relais avec un centre médico-psychologique – dispositif confronté à des listes d'attente presque partout en France, en moyenne un an pour le Nord-Finistère. Enfin, pivot de l'équipe, un secrétariat assure le relais entre professionnels et avec l'extérieur, facilitant la circulation de l'information. Coordonné par deux chefs de service, le plateau technique du SAFA a pour vocation de répondre aux différentes facettes d'une fonction parentale à consolider, rassurer et promouvoir. Ambition audacieuse, mais déjà couronnée de succès puisque une liste d'attente a dû être instaurée.

J. T.

Photos DR

LIEN SOCIAL

L'actualité sociale autrement



Je m'abonne à LIEN SOCIAL

☐ **1 an** (22 n°) = **146 €**

☐ **6 mois** (11 n°) = **79 €**

☐ **Abonnement Liberté**
(par prélèvement)

10 € par mois (sauf au mois d'août)

Télécharger le formulaire
sur notre site www.lien-social.com

☐ **Étudiant ou
demandeur d'emploi**

Justificatif obligatoire
Paiement par chèque uniquement

1 an (22 n°) = **86 €**

**Tout abonnement d'un an
comprend un guide formation**



Nom / Prénom

.....

.....

Adresse de livraison

.....

.....

CP + ville

Mail

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement
par chèque à l'ordre de LIEN SOCIAL.

LIEN SOCIAL - 76 rue Garance - 31670 Labège